

Intitulé du poste : Adjoint au sous-directeur des affaires juridiques et institutionnelles

Catégorie statutaire / corps :

A+

Administrateur civil, magistrat administratif ou judiciaire (détachement dans le corps des administrateurs civils)

Emploi type : Cadre chargé de la coordination et du pilotage

Groupe RIFSEEP :

Domaine fonctionnel : ELABORATION ET PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Code fiche de l'emploi-type :

EPP005A

Localisation administrative et géographique / affectation :

Direction générale des outre-mer – Ministère des outre-mer

Adresse : 27 rue Oudinot – Paris 7^{ème}

Métro : St François-Xavier ou Duroc – **Autobus :** Oudinot 82, 87, 92, hôpital Necker 28, 39, 70

Vos activités principales :

En qualité d'adjoint du sous-directeur des affaires juridiques et institutionnelles, vous exercerez les principales activités suivantes :

- en lien étroit avec le sous-directeur, contribuer au pilotage de la sous-direction : vous serez à ce titre membre du comité de direction de la direction générale des outre-mer (DGOM) et en contact direct avec le cabinet du ministre ;
- animer la création normative du ministère des outre-mer et être force de proposition dans les travaux de simplification ;
- travailler en équipe projet avec les autres sous-directions pour concevoir les réformes souhaitées par le gouvernement ;
- organiser, en lien avec le ministère de l'intérieur, les élections propres aux territoires d'outre-mer, notamment la troisième consultation sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie en décembre 2021 ;
- préparer les travaux constitutionnels, législatifs et réglementaires qui traceront l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ;
- représenter la DGOM à de nombreuses réunions interministérielles, ainsi qu'aux séances de sections administratives ou d'Assemblée générale du Conseil d'Etat ;
- être membre de plusieurs commissions ou conseils d'administration au nom de la DGOM (OFpra, CIVEN...) ;
- suivre les contentieux juridictionnels auxquels le ministère des outre-mer est partie ;
- suivre le travail parlementaire sur les projets de loi portés par le ministère ou qui comprennent des dispositions propres à l'outre-mer ;
- développer un travail en réseau avec les directions des affaires juridiques des autres ministères ;
- de façon générale, suppléer le sous-directeur en son absence.

Vos compétences principales mises en œuvre :

<i>Connaissances techniques</i>	<i>Savoir-faire</i>	<i>Savoir-être</i>
Expertise juridique Légistique et élaboration de textes normatifs Connaître l'environnement professionnel du travail interministériel serait apprécié	Savoir manager (niveau expert) Savoir travailler en équipe (niveau expert) Esprit d'analyse et de synthèse Savoir rédiger Savoir gérer les priorités Savoir négocier	Développer et animer un réseau de correspondants partenaires Avoir l'esprit d'initiative Savoir s'adapter Réactivité

Durée attendue sur le poste : 3 ans au moins

Votre environnement professionnel :

▪ **La direction générale des outre-mer**

La DGOM, administration centrale du ministère des outre-mer, est une administration d'état-major qui occupe une place particulière dans le concert interministériel. Compétente pour suivre l'ensemble de l'action de l'Etat dans les territoires d'outre-mer, elle a un rôle d'impulsion et de coordination des politiques publiques, d'expertise et de traitement des affaires juridiques et institutionnelles, d'évaluation des politiques publiques et de prospective. La DGOM croise ses compétences diversifiées en matière d'action publique avec une connaissance fine des spécificités territoriales et juridiques des onze territoires ultra-marins présents dans les trois océans.

Elle compte environ 140 agents d'origines ministérielles variées - 25 corps représentés dans les équipes – et est principalement composée de cadres A+ et A. Relevant de l'autorité directe du ministre des outre-mer, la DGOM fait aussi partie de l'administration centrale du ministère de l'intérieur, avec laquelle elle entretient d'étroites relations.

▪ **La sous-direction des affaires juridiques et institutionnelles**

La sous-direction des affaires juridiques et institutionnelles assure la fonction juridique au sens large de la DGOM.

Selon les orientations définies par le ministre des outre-mer, elle élabore les textes statutaires relatifs aux collectivités d'outre-mer, régies par l'article 73 ou 74 de la Constitution, ainsi que les statuts spécifiques à la Nouvelle-Calédonie et aux terres australes et antarctiques françaises.

En lien avec la direction générale des collectivités territoriales, elle élabore également les règles particulières aux collectivités territoriales outre-mer, qui se caractérisent par une grande diversité institutionnelle.

Elle œuvre au développement de la coopération régionale des collectivités ultramarines, en liaison avec les trois ambassadeurs délégués, et plus largement à l'insertion de ces collectivités dans leur environnement international régional.

Elle veille également à la prise en compte de l'adaptation outre-mer des textes législatifs et réglementaires portés par les autres ministères ou à leur extension dans les collectivités du Pacifique. Cette fonction interministérielle concerne tous les champs du droit public et privé.

Elle offre son expertise juridique à l'ensemble des services de la direction générale et aux préfetures et hauts-commissariats qui font régulièrement appel à elle, notamment au titre du contrôle de légalité.

Elle représente le ministre devant les juridictions pour les contentieux qui relèvent du ministère des outre-mer ou, en appel et cassation, des préfets et hauts commissaires.

Elle entretient des relations étroites avec le secrétariat général du Gouvernement, les directions des affaires juridiques des autres ministères, ainsi qu'avec le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel et la Cour des comptes.

La sous-direction comprend:

- un bureau du droit public et des affaires institutionnelles, comprenant un pôle contentieux
- un bureau du droit privé et des affaires économiques et sociales
- un bureau des collectivités locales
- une mission du droit international et européen.

▪ **Composition et effectifs de la sous direction : 25 agents dont le sous-directeur et son adjoint**

5 agents A+, 18 agents A, 2 cadres C

▪ **Liaisons hiérarchiques :**

Directrice générale et son adjoint, sous-directeur, cabinet du ministre

▪ **Liaisons fonctionnelles :**

- Au sein de la direction :

Tous les services de la DGOM.

- Externe :

Autres ministères, notamment Justice, Intérieur, Affaires étrangères, et services du Premier ministre (SGG, SGAE)

Conseil d'Etat, Cour des comptes, Conseil constitutionnel, CNIL, CADA, Défenseur des droits, CNCDH

Préfetures et Hauts-commissariats

Commission européenne, Conseil de l'Europe, ONU

Vos perspectives :

L'expérience acquise sur ce poste vous permettra d'évoluer vers des emplois de direction ou pourra être valorisée au titre de la mobilité. La diversité des compétences et des domaines d'intervention offre de nombreuses possibilités d'évolution professionnelle à haut niveau, en métropole ou outre-mer, dans des postes de conception comme dans des postes opérationnels, en fonction des objectifs que vous poursuivez.

Ce poste prépare son titulaire à tout type de fonctions en administration centrale, au ministère de l'intérieur ou dans d'autres ministères. Il peut aussi conduire à une affectation en administration territoriale, par accueil en détachement dans le corps des sous-préfets.

Si vous souhaitez davantage de renseignements et vous porter candidat :

Jean-Pierre BALCOU, sous-directeur des affaires juridiques et institutionnelles

courriel : jean-pierre.balcou@outre-mer.gouv.fr tél. 01.53.69.23.92

Gérald CONTREPOIS, adjoint au sous-directeur courriel : gerald.contrefois@outre-mer.gouv.fr tél : 01.53.69.25.57